



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

**Attributions des Adjoins de Quartiers - Complément à la  
délibération du 17 janvier 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoins :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Monsieur EPPLIN et Madame BILLY, ayant quitté la séance sans désigner de mandataire, sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Administration Générale**

**Attributions des Adjoints de Quartiers - Complément à la délibération du 17 janvier 2003**

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Nous avons élu, lors de notre séance du 17 janvier 2003 et en application des dispositions de la loi relative à la démocratie de proximité, Madame Geneviève RIZZI et Monsieur Gérard ZABATTA, respectivement 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> Adjoints en charge des quartiers.

Suite aux échanges que nous avons eus avec le contrôle de légalité, il apparaît nécessaire que notre Assemblée précise ceux des quartiers dont chacun de nos deux adjoints de quartiers a la charge.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

-attribuer la charge des quartiers de la Ville de Niort :

- à Geneviève RIZZI, pour les quartiers :
  - Souché, Champommier-Goise-Champclairot, Quartier Nord, Saint-Florent.
  
- à Gérard ZABATTA, pour les quartiers :
  - Saint-Liguairre, Clou-Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie, Sainte-Pezenne, Centre-Ville.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Rodolphe CHALLET**